



COMITE NATIONAL DU
SEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

DECRET D/2021/ **0075** /PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION À UN POSTE DE RESPONSABILITÉ

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

Charte de la Transition ;

Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de
ministration publique;

Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise
de pouvoir par les forces de défense et de sécurité;

Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant
application des lois nationales, des conventions, traités et accords
internationaux en vigueur.

Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre,
du Gouvernement.

DECRETE

1^{er} : Sur Proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur
Ousmane BAH précédemment Conseiller Juridique aux Affaires
Religieuses est nommé Secrétaire General Adjoint aux Affaires Religieuses.

2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires,
fait à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal
officiel de la République.

Conakry, le 04 NOV 2021



Colonel Mamadi DOUMBOUYA